

Conseiller(ère) en services adaptés (spécialisé(e) en orthopédagogie)
(.80 ETC)

Identification du poste
Titre d'emploi Conseiller(ère) en services adaptés
Numéro du concours TER-P21-22-3785
Direction/Service Service de l'organisation et du cheminement scolaires
Affichage
Début d'affichage interne 2021-09-01
Fin d'affichage interne : 2021-09-08 à 16 heures
Description du poste Nature du travail :
<p>Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.</p> <p>Quelques attributions caractéristiques :</p> <p>La conseillère ou le conseiller en services adaptés participe au dépistage des étudiantes ou étudiants vivant des difficultés. Elle ou il procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demandent des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Elle ou il recueille de l'information, les rencontres individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du Cégep.</p> <p>Elle ou il assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle ou il établit des plans d'intervention, s'assure de leur mise en œuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements. Elle ou il veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.</p> <p>Elle ou il assiste, conseille l'enseignante ou l'enseignant dans ses interventions pédagogiques et relationnelles auprès des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement envisagées et convient de leur application.</p>

Elle ou il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Elle ou il constitue et tient à jour le dossier des étudiantes et étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.

En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, elle ou il développe et anime des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant en situation de handicap.

Elle ou il planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Au besoin, elle ou il réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assure du suivi du dossier avec ceux-ci.

De manière plus spécifique, la personne est appelée à exécuter les tâches suivantes :

Dans le cadre d'interventions auprès des étudiantes et étudiants bénéficiant du service :

- Accueillir les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui demandent des services ou qui sont référés par les enseignantes et enseignants ou autres intervenantes et intervenants;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan individuel d'intervention qui tient compte du diagnostic identifié par un professionnel et qui détermine les services, les accommodements, les aménagements pédagogiques et les appareils requis pour les étudiantes et étudiants inscrits au service, après avoir procédé à l'évaluation de leurs forces et de leurs besoins;
- Utiliser des outils pédagogiques, électroniques et des logiciels spécialisés favorisant l'intégration des compétences de l'apprenante et de l'apprenant
- Tenir à jour le dossier de l'étudiante et de l'étudiant en participant à la cueillette de l'information et à la révision du plan d'intervention;
- Dépister, évaluer et accompagner les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Veiller à ce que l'environnement, les outils technologiques et pédagogiques soient adaptés et proposer des stratégies afin de favoriser les apprentissages, la persévérance et la réussite des étudiants bénéficiant des services adaptés;
- Planifier, organiser et animer des activités de formation pour les étudiants relatifs aux outils électroniques et logiciels spécialisés;
- Au besoin, assurer la surveillance d'examens.

Dans le cadre d'interventions auprès du personnel du collège :

- Soutenir l'enseignante et l'enseignant en participant avec lui à l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques et de projets visant à favoriser la réussite des étudiants susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Collaborer avec d'autres professionnels ou techniciens du collège, à la mise en place de services adaptés aux besoins des étudiants;
- Planifier, organiser et animer des activités de formation, proposer des stratégies pour intervenir auprès des étudiants en difficulté d'apprentissage, les guider dans le choix d'attitudes et d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage;
- Préparer et animer des ateliers de sensibilisation et d'information à propos des responsabilités légales, des attitudes facilitantes, des troubles d'apprentissage,

des outils de dépistage, des pratiques pédagogiques, des outils technologiques, à l'attention des différentes personnes appelées à intervenir auprès des étudiantes et des étudiants présentant des limitations fonctionnelles.

Dans le cadre d'interventions au sein du service :

- Analyser les pratiques actuelles du service et émettre des recommandations.
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- Assurer une veille de l'information en lien avec les recherches, le développement et le déploiement des services relatifs aux nouvelles approches en matière d'intervention auprès des étudiantes et des étudiants en troubles d'apprentissage et en assurer la diffusion auprès des intervenants du collège;
- Assurer la représentation extérieure des services adaptés dans les champs relevant de son domaine d'intervention.

Dans le cadre d'interventions de nature cléricale :

- Maintenir à jour les dossiers dont elle a la responsabilité;
- Participer à rédiger le bilan et le plan annuels du service et si requis, proposer de nouveaux services pour la clientèle dont elle a la responsabilité;
- Produire des statistiques pouvant contribuer à l'évaluation de la qualité des services offerts.

Exigences

Scolarité : Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en enseignement en adaptation scolaire.

Avoir un minimum de trois ans d'expérience pertinente.

Autres exigences :

- Posséder une expertise significative auprès de jeunes adultes ayant différents troubles d'apprentissage;
- Posséder une expertise dans l'utilisation d'outils technologiques servant notamment au développement des compétences en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la compréhension de textes et l'organisation des idées;
- Posséder une expertise dans la passation et l'interprétation d'outils d'évaluation relevant de son domaine d'intervention;
- Faire preuve d'un grand sens d'initiative et d'autonomie dans un contexte de travail sous pression;
- Avoir de la facilité à trouver des approches de résolution de problèmes;
- Avoir une bonne connaissance des clientèles (notamment dyslexie, dysorthographe, TDA/H, TSA) des répercussions sur les apprentissages et des accommodements appropriés pour cette clientèle;
- Avoir une grande facilité à communiquer et vulgariser les défis d'adaptation des étudiants bénéficiant des services adaptés;
- Avoir une bonne maîtrise des outils technologiques et de logiciels spécialisés;
- Capacité à développer des activités et des outils pédagogiques adaptés au collégial;
- Habileté à établir des relations interpersonnelles avec des étudiantes et des étudiants et des enseignantes et des enseignants;
- Capacité à accompagner et à animer des groupes;
- Capacité à travailler en équipe;
- Faire preuve de souplesse dans l'organisation de son horaire;
- Être membre de l'Association des Orthopédagogues du Québec est un atout ;

<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connaissance du milieu collégial (atout); • Bonne maîtrise du français oral et écrit.
<p>Test requis Test de français, note de passage établie à 60 % Test de Word niveau débutant, note de passage établie à 60 % Test d'Excel niveau débutant, note de passage établie à 60 % Rédaction</p>
<p>Remarques Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.</p> <p>Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant de mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.</p> <p>Si votre expérience professionnelle a évolué ou si vous avez de la scolarité additionnelle depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.</p> <p>Pour postuler, veuillez compléter votre profil au https://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/services-regionaux/carrieres</p>
<p>Détails du poste</p>
<p>Raison d'être du poste Remplacement</p>
<p>Type de poste Personnel professionnel</p>
<p>Nom du supérieur immédiat Madame Chantal Majeau</p>
<p>Lieu de travail Terrebonne</p>
<p>Statut de l'emploi Remplacement à temps partiel</p>
<p>Horaire de travail À déterminer selon les besoins</p>
<p>Nombre d'heures 28 heures par semaine</p>
<p>Durée de l'emploi prévue Jusqu'au plus tard le 30 juin 2022 ou au retour de la titulaire du poste</p>
<p>Échelle salariale 46 114 \$ à 82 585 \$</p>
<p>Entrée en fonction prévue Le plus tôt possible</p>